

Priorités pour l'année 2022-2023

- Réclamer le respect, la reconnaissance et la valorisation du travail des membres de la catégorie 4.
- Poursuivre les travaux de mise en place et trouver de nouvelles solutions concrètes et novatrices pour faire face aux enjeux liés :
 - o À la pénurie de main-d'œuvre
 - o À l'attraction/rétention
 - o À la charge de travail
- Adapter la défense et la réponse aux membres en demeurant un syndicat de proximité
- Favoriser la participation active des membres à la mobilisation dans le cadre de la négociation du secteur public